

## APPEL À PROJETS

# SANTÉ ET VISIBILITÉ DES LESBIENNES EN FRANCE

**Le Fonds de dotation LIG - *Lesbiennes d'intérêt général* -, créé en 2016, est le premier fonds de dotation français qui soutient des projets portés par et pour des lesbiennes. Il lance pour l'année 2018 une collecte de fonds et un appel à projets spécifiques sur le thème *Santé et visibilité des lesbiennes*.**

Au sein de la LIG, nous faisons le constat que le champ médical se désintéresse très largement des lesbiennes, ce qui compromet leur bonne santé. En 2009 Clotilde Genon, Cécile Chartrain et Coraline Delebarre proposaient une analyse et une synthèse de la littérature internationale sur la santé des lesbiennes qui se concluait par une série de recommandations toujours pertinentes aujourd'hui.

Les difficultés des lesbiennes en matière de santé se caractérisent par :

- L'absence de recherches médicales spécifiquement ciblées sur les lesbiennes et la minoration systématique des maladies susceptibles de toucher les lesbiennes ;
- L'insuffisante formation des médecins généralistes, psychiatres, gynécologues, addictologues, gérontologues, etc., aux problématiques de santé spécifiques que peuvent rencontrer les lesbiennes ;
- Le manque d'information médicale disponible pour les lesbiennes ;
- La communication quasi inexistante sur ces problématiques.

Plus largement, ce déficit d'attention qu'elles reçoivent des professionnel-le-s de santé renvoie à un manque structurel de données sur leurs conditions de vie, qu'elles soient épidémiologiques, sociologiques, anthropologiques ou médicales.

Dès lors, il est essentiel de pouvoir produire et rendre publiques des informations fiables sur la réalité du vécu des lesbiennes pour qu'elles sortent de l'invisibilité et mettent en place des actions adaptées. Il est également essentiel que les lesbiennes soient impliquées dans tout ce processus de production de ces données, en tant que sujets concernées, chercheuses, et personnes communiquant en connaissance de cause les résultats de ces études. Sur ce dernier aspect, le récent traitement médiatique de la PMA constitue un exemple quasi parfait de confiscation de la parole des lesbiennes, avec des hommes systématiquement appelés à commenter une réalité qu'ils ne vivent pas personnellement.

Les initiatives concernées par l'appel à projets :

- Les actions d'information, de prévention, de réduction des risques en direction des lesbiennes ;
- Les actions qui visent à encourager, soutenir et visibiliser la parole des lesbiennes sur les sujets relatifs à leur santé et à leur bien-être ;
- Les actions de sensibilisation et de formation en direction des professionnel-le-s du soin et notamment gynécologues, médecins généralistes, radiologues, etc. ;
- La production de données de qualité sur les questions de santé (IST, VIH, cancer, santé mentale, santé sexuelle, PMA, etc.).

Cet appel à projets vise à soutenir, développer et consolider les actions déjà existantes, et faire émerger de nouveaux projets sur le sujet.

---

<sup>1</sup>Clotilde Genon, Cécile Chartrain et Coraline Delebarre, « Pour une promotion de la santé lesbienne : état des lieux des recherches, enjeux et propositions », Genre, sexualité & société [En ligne], 1 | Printemps 2009, mis en ligne le 09 juillet 2009, consulté le 25 février 2018. URL : <http://journals.openedition.org/gss/951> ; DOI : 10.4000/gss.951

### Qui peut candidater ?

- Les associations ou les collectifs lesbiens portés par une association
- Les commissions lesbiennes au sein d'associations
- Les chercheuses et universitaires\*
- Les soignantes\*
- Les journalistes ou toute autre actrice de la société civile travaillant sur ces questions\*

\*Les personnes candidatant individuellement doivent être portées par une structure éligible au financement des fonds de dotation. Ce sont : les associations, les structures de soins à but non lucratif, les établissements d'enseignement public.

Les projets doivent obligatoirement se dérouler dans les DOM-COM ou en France métropolitaine.

### Critères de sélection

- Pertinence du projet (projet répondant à des besoins avérés et non ou peu couverts par ailleurs, existence d'un diagnostic)
- Implication des lesbiennes dans toutes les étapes du projet
- Impact potentiel du projet en termes de changement politique et social

Une attention particulière sera portée aux projets prévoyant des indicateurs et des outils de suivi-évaluation permettant de mesurer l'impact du changement produit par le projet.

### Calendrier et modalités pratiques

Les candidates devront compléter un dossier de demande de financement disponible sur le site : <https://www.fondslesbien.org/>

Ce dossier devra être renvoyé par mail avec les annexes :

- Avant le 30 avril 2018 pour un examen des projets courant du 1<sup>er</sup> semestre 2018
- Avant le 30 août 2018 pour un examen des projets courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2018